

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Québec, le 30 mai 2022

Partenariat franco-québécois : le SER et l'AQPER signent un accord de coopération sur cinq filières d'énergies renouvelables.

A l'occasion de la conférence annuelle de l'Association Québécoise de la Production d'Énergie Renouvelable (AQPER), qui réunit à Québec les acteurs de la filière, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et l'AQPER, principales associations professionnelles du secteur en France et au Québec, ont signé un accord de coopération portant sur les filières éolienne, solaire, biogaz, petite hydroélectricité et biocarburants.

Cet accord prévoit notamment un renforcement des actions de collaboration commerciale, industrielle, de recherche-développement et de formation entre les membres des deux organisations, afin d'améliorer la compétitivité des filières. Des échanges de pratiques exemplaires en matière de réglementation, d'environnement, de coopération technique, de mise en place de procédures qualité et de financement sont aussi prévus dans le cadre de cet accord.

L'AQPER et le SER, qui comptent plusieurs adhérents en commun, poursuivent des objectifs de développement de la part d'énergies renouvelables dans leur mix énergétique national, et traitent d'enjeux similaires dans les échanges avec leur gouvernement tels que l'industrialisation locale, la gestion de la ressource, l'acceptabilité, la planification ou encore l'autonomie énergétique de leurs territoires insulaires et isolés.

En matière de structuration de filière, les deux associations portent des initiatives analogues, qui feront partie des axes de collaboration et de partage d'expérience.

A l'horizon 2030, la France a fixé à 33% la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique national, et 40% pour l'électricité. Pour y parvenir, la programmation pluriannuelle de l'énergie décline les puissances à installer par EnR et prévoit, par rapport à 2020, une augmentation de plus de 50% de la chaleur issue de biomasse, une multiplication par dix du biogaz injecté et par deux de l'éolien terrestre et du solaire photovoltaïque.

La stratégie nationale énergétique du Québec a fixé pour 2030 une cible de développement des énergies renouvelables électriques de 25% supérieure au niveau de 2013 et une augmentation de 50% des bioénergies.

Pour Gabriel DURANY, président-directeur général de l'AQPER : « C'est avec enthousiasme et fierté que l'AQPER s'engage dans ce partenariat qui sera assurément bénéfique pour les deux organisations et leurs membres. Cette collaboration nous permettra notamment d'échanger des informations importantes sur les meilleures pratiques, l'expertise et la réglementation qui seront avantageuses pour le développement des filières d'énergies renouvelables du Québec. Cette association est une excellente nouvelle pour l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques ambitieux que nous voulons atteindre ».

Pour Jean-Louis BAL, Président du SER : « Cet accord marque le début d'une coopération entre les deux principales associations nationales sur des filières à fort potentiel en termes de développement, de réduction de coût et d'emplois. L'AQPER et le SER ont beaucoup à apprendre mutuellement, notamment sur les actions de structuration de filières et de collaboration entre leurs adhérents sur les marchés français, québécois, les territoires insulaires et les marchés tiers comme l'Afrique »

Contact presse AQPER :

Samuel Bergeron - Responsable communications AQPER
sbergeron@aqper.com
Mobile : + 1 581.984.2040

Contact presse SER :

Gilles CORMAN – Directeur de la communication
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

AQPER, Porte-parole de l'industrie au Québec depuis 30 ans, l'Association québécoise de production d'énergie renouvelable (AQPER) regroupe les intervenants du secteur des énergies renouvelables. Elle intègre dans son champ d'action les acteurs des filières hydraulique, éolienne, de la bioénergie ainsi que de l'énergie solaire.

Suivre le **AQPER** sur www.aqper.com/fr  @AssociationERQc  Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  @ser_enr  Syndicat des énergies renouvelables

